

Formation Continue 2010

URIOPSS Bourgogne

Formations INTER

- Vie associative / Loi 2002-2 /
Réglementation / Actualités des secteurs,
- Réforme de la tarification / Gestion et
comptabilité associative,
- Droit du travail et Ressources humaines

Formations INTRA

- Prévention de la maltraitance / pratiques
professionnelles / Travail social
- Evaluation / Qualité / R.H. /
Management / Communication

Organisme enregistré sous le numéro : 26 21 00087 21

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat)

UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX à but non lucratif

Votre interlocuteur "Formations" à l'URIOPSS Bourgogne : Marie HERNANDEZ-HOUPLINE

✉ 4 rue Chancelier de l'Hospital – 21000 DIJON / ☎ 03 80 68 47 20 / 📠 03 80 68 47 29 / 📧 m.houpline@uriopss-bourgogne.asso.fr

Site internet : <http://www.uriopss-bourgogne.asso.fr>

Liste des Formations INTER 2010

Tous les thèmes proposés ci-après peuvent être animés en INTRA, dans vos structures pour des groupes de 3 à 15 participants

VIE ASSOCIATIVE / LOI 2002-2 / REGLEMENTATION/ ACTUALITES SECTORIELLES :

Face aux mutations d'une société de plus en plus marchande et de moins en moins solidaire, il est important, pour l'URIOPSS, de réaffirmer l'identité associative en soutenant les acteurs des associations de solidarité, administrateurs bénévoles ou professionnels salariés, dans l'exercice de leurs fonctions et la mise en œuvre de leurs activités au bénéfice des publics les plus fragiles.

C'est pourquoi l'URIOPSS vous propose des formations transversales autour de la Loi 1901, de la Loi 2002-2, de la prévention de la maltraitance et de l'évaluation, mais aussi des stages sectoriels

autour de l'actualité de 4 grands domaines d'activité du champ social et médico-social.

« Prévention de la maltraitance et mise en œuvre de la bientraitance dans les services d'aide ou de soins à domicile »	<i>! Nouveau !</i>	18 + 19/03
« Evaluation interne et qualité des actions médico-sociales »	<i>! Nouveau !</i>	30/03
« Prévention de la maltraitance et mise en œuvre de la bientraitance dans ESMS »	<i>! Nouveau !</i>	29 + 30/04
« Le Document Unique des Délégations (DUD) »		20/05
« Les Associations entre Loi 1901 et Loi 2002-2 : Quelle répartition des rôles pour quelle démarche projet ? »		29 + 30/09
« Secteur Handicap : Actualité et points de vigilance »		12/10
« Secteur Enfance/ Jeunesse : Actualité et points de vigilance »		15/10
« Secteur Personnes Agées : Actualité et points de vigilance »		19/10
« Secteur Lutte contre les exclusions : Actualité et points de vigilance »		21/10
« Le projet associatif »		7/12
« Le projet d'établissement »		14/12

REFORME DE LA TARIFICATION – GESTION & COMPTABILITE ASSOCIATIVE :

Le secteur sanitaire, social et médico-social est confronté à une réforme de grande ampleur de sa tarification remettant en cause les fondements de la procédure budgétaire et tarifaire initialement basée sur les besoins de la personne. L'URIOPSS vous propose donc un cycle de formations spécifiques vous permettant d'acquérir une vision d'ensemble des nouveaux modes de tarification.

Cycle "REFORME DE LA TARIFICATION : B.P., E.P.R.D. ET PLURIANNUALITE BUDGETAIRE" (*)		
Mod. 1	« L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) dans le secteur social et médico-social »	15/01
	<i>! Nouveau / Programme en cours de finalisation !</i>	
Mod. 2	« Le Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) »	22/04
Mod. 3	« Le Budget Prévisionnel des ESMS »	04/06

* Ces formations modulaires sont proposées dans le cadre d'un cycle complet, mais peuvent parfaitement être suivies séparément.

En complément de ce cycle, l'URIOPSS vous propose également d'autres formations sur le thème de la gestion et de la comptabilité associative afin d'aider les associations du secteur sanitaire, social et médico-social, à développer une gestion saine et diversifiée leur permettant de mener à bien leurs missions d'accueil, de soins et d'accompagnement des personnes les plus fragiles.

« Elaboration du Compte administratif »		23/03
« Appel à projets, appel d'offres : de nouveaux modes de développement du secteur social, médico-social et sanitaire »	<i>! Nouveau / Programme en cours de finalisation !</i>	23/04
« Les divers modes de financement des politiques d'investissement »		08/11
« Comptabilité associative / Instruction M22 : les 10 points techniques à maîtriser »		15 + 16/11
« Les tableaux de bord : outils pour l'EPRD »	<i>! Nouveau / Programme en cours de finalisation !</i>	25/11

DROIT DU TRAVAIL ET RESSOURCES HUMAINES

Dans le secteur sanitaire, social et médico-social, la qualité des services et de l'accueil fournis aux usagers dépend étroitement d'une gestion avisée du personnel auquel les associations confient la mise en œuvre des missions qu'elles se sont fixées.

C'est pourquoi l'URIOPSS vous propose des formations pointues en Droit du Travail et gestion des Ressources Humaines.

« La réforme de la Formation Professionnelle Continue »	<i>! Nouveau !</i>	25/03
« Assistant(e)s, Secrétaires de direction : optimisez votre efficacité »		20 + 27/04 + 4 + 20/05 + 28/09
« La rupture du contrat de travail : Motifs et modalités – CDI, CDD, Départ en retraite, Accord transactionnel »	<i>! Nouveau !</i>	07/05
« Aménagement du temps de travail et gestion des plannings : Principes de base et nouvelles dispositions »		17/06
« Annualisation du temps de travail »	<i>! Nouveau !</i>	18/06
« Réussir la mise en œuvre de sa stratégie des ressources humaines par une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) adaptée »	<i>! Nouveau !</i>	23 + 24/09
« Actualisation des connaissances en droit du travail »		30/11
« Anticiper et gérer les situations délicates à conflictuelles »	<i>! Nouveau !</i>	2 + 3/12
« Conduire avec aisance et efficacité ses entretiens individualisés - EAP & EPI »		9 + 10/12
« La rénovation de la Convention collective du 15 mars 1966 »	<i>! Nouveau / Programme en cours de finalisation !</i>	Date à préciser selon actualité

Liste des thèmes proposés en INTRA

Pour vos formations INTRA, un service “sur mesure” est accessible par un simple coup de fil !!
Tous les thèmes proposés peuvent être adaptés selon vos besoins, et bien d'autres encore !
Ils peuvent également être transposés en INTER.



PREVENTION DE LA MALTRAITANCE / PRATIQUES PROFESSIONNELLES / TRAVAIL SOCIAL

L'URIOPSS soutient depuis plusieurs années l'idée du développement d'une véritable **“culture de la bientraitance”**, basée, bien sûr, sur la **prévention de la maltraitance**, mais également sur la **qualité des soins et des relations avec les usagers**.
C'est pourquoi elle fait appel à de nombreux **intervenants partenaires spécialisés** sur les divers aspects de la prise en charge de la personne accueillie ou accompagnée, et engagés dans une démarche pédagogique basée sur des échanges interactifs et opérationnels avec les équipes.

« Analyser, prévenir et traiter les situations d'agressivité et de violence en institution »	
« Développer un projet d'animation au bénéfice des usagers »	
« Hygiène et prévention des risques de transmission d'infections »	
« L'entrée en institution : pour une intégration facilitée et réussie »	
« L'accueil : établir une relation de services et savoir se comporter face à un public en difficulté »	
« La dépression de la Personne Agée »	<i>! Nouveau !</i>
« La relation d'aide aux personnes atteintes de démence ou de la Maladie d'Alzheimer »	<i>! Nouveau !</i>
« La relation d'aide dans le cadre de l'accompagnement de fin de vie »	
« La gestion du deuil en institution : Le soutien aux familles - La gestion du deuil au sein des équipes »	
« La personne handicapée vieillissante en institution : Handicaps mentaux, maladies mentales et états de crise »	
« Le soin de nuit »	<i>! Nouveau !</i>
« Le travail avec les aidants familiaux »	
« Les écrits professionnels »	
« Manutention et mobilisation des personnes âgées ou à mobilité réduite / Manutention des enfants »	
« Mettre en place une organisation centrée sur l'usager » / « Spécifique Personnes Agées : Construction d'un projet de soins autour de l'usager »	<i>! Nouveau !</i>
« Prévention de la maltraitance : Mise en œuvre de la Bientraitance et relation d'aide de qualité »	
« Psychologie de la délinquance et rôle du thérapeute »	<i>! Nouveau !</i>
« Qualité en restauration collective : La Méthode HACCP »	
« Respect de l'intimité et de la sexualité en établissement »	
« Le travail avec les aidants familiaux des personnes accueillies en établissements ou accompagnées à domicile »	

EVALUATION / QUALITE / R.H. / MANAGEMENT / COMMUNICATION

Suite à l'obligation faite par la Loi 2002-2 de procéder à l'évaluation de la qualité de leurs prestations, l'URIOPSS vous propose des formations visant à vous permettre de **construire vos outils d'évaluation et d'amélioration de la qualité** afin de mener votre **évaluation interne**, mais aussi à **préparer l'évaluation externe**.

« Evaluation interne et qualité des prestations : Méthodologie et outils »	
« Préparer l'évaluation externe »	<i>! Nouveau / Programme en cours de finalisation !</i>

Un fonctionnement institutionnel optimal et un service aux usagers de qualité passent également par un **management performant** et une **gestion des Ressources Humaines adaptée**.

C'est pourquoi l'URIOPSS vous propose, outre les **formations-type en Droit du Travail** (« *Gestion du contrat de travail* », « *Congés payés, jours fériés et journée de solidarité* », « *Maladie et accident de travail* », « *Modulation du temps de travail* » par exemple), des formations en **management et communication** animées par des intervenants spécialisés.

« Analyse de l'expérience et transfert des compétences »	<i>! Nouveau !</i>
« Animation et conduite de réunion »	
« Communiquer efficacement par la parole »	
« Créer, animer, conduire et développer un projet »	
« Dynamiser et animer une équipe »	
« Elaborer et concevoir les fiches de poste »	
« Gérer les hommes en situation de crise »	
« Le travail en transdisciplinarité »	<i>! Nouveau !</i>
« Manager et agir dans un cadre associatif »	
« Méthodologie et conduite des entretiens de recrutement »	
« Prévenir le risque d'épuisement professionnel »	
« Savoir gérer son stress et celui des autres »	

A noter : De nombreux autres thèmes de formation peuvent être organisés en fonction de vos besoins, car l'URIOPSS dispose d'un **réseau d'intervenants diversifiés**, tant au sein du Réseau UNIOPSS / URIOPSS que parmi ses partenaires extérieurs. N'hésitez donc pas à nous appeler !

Programmes INTER ou INTRA sur demande ou consultables sur www.uriopss-bourgogne.asso.fr

Votre interlocuteur “Formations” à l'URIOPSS : Marie HERNANDEZ-HOUPLINE

➤ **Tarifs INTER** (par stagiaire et par jour) : 225 € (tarif adhérent) ou 305 € (prix public)

➤ **Tarifs INTRA** (par jour) : 965 € (tarif adhérent) ou 1300 € (prix public) (+ éventuellement frais de déplacement)

Liste des intervenants de l'URIOPSS Bourgogne (Conseillers techniques du Réseau et Partenaires de l'URIOPSS)

- **Louis-Philippe BICHON**, Avocat en Droit du travail, conseiller en contentieux juridique
- **Téric BOUCEBCI (ou un de ses collègues)** Psychologue, Consultant en gestion de crise et ressources humaines
- **François P. BOURSIER**, Conseiller Technique "Insertion-Exclusion / Enfance-Famille" à l'URIOPSS Rhône-Alpes
- **Jérôme COUSTENOBLE**, Conseiller Technique "Gestion - Comptabilité" à l'URIOPSS Nord - Pas-de-Calais
- **Pierre GAUDIER, (ou un de ses collègues)** Conseiller Technique "Droit social" à l'URIOPSS Rhône-Alpes
- **Jean-Paul ISONI**, Consultant en ingénierie des Ressources humaines
- **Jean JALLAGUIER**, Conseiller Technique "Personnes âgées / Personnes handicapées" à l'URIOPSS Rhône-Alpes
- **Sylvie LAMARD**, Cadre de santé, infirmière hygiéniste
- **Luc MAUDUIT**, Consultant en Gestion et management associatif, membre du réseau UNIOPISS / URIOPSS
- **Lina SAMRANY**, Cadre de santé, Doctorante en science de l'éducation
- **Magali PETIT-SANZ**, Consultant Qualité en restauration collective
- **Marianne RASPILLER**, Consultante, Formatrice conventionnée CRAM en ergonomie et manutention des personnes à mobilité réduite
- **Catherine SERRE**, Chargée de mission à l'URIOPSS Bourgogne
- **Sylvain TRAMOY**, Expert-comptable, Commissaire aux comptes spécialisé en comptabilité associative
- **Catherine VEDOVATI**, Psychothérapeute, Consultante, référencée CRAM sur les risques psychosociaux au travail
- **Alain VILLEZ**, Conseiller Technique "Personnes âgées" à l'UNIOPISS
- **Jean-Michel ZEJGMAN**, Consultant-formateur en action sociale, médico-sociale et sanitaire

Modalités pratiques

☞ Inscription :

Il est conseillé de s'inscrire par l'intermédiaire du bulletin d'inscription le plus rapidement possible et au plus tard 2 semaines avant le début d'un stage.

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'URIOPSS se réserve le droit de reporter ou d'annuler la session, les inscrits en sont informés au plus tard 2 jours avant l'ouverture du stage.

☞ Tarifs et règlement :

Les prix indiqués ne sont pas soumis à la T.V.A., et ne comprennent, sauf indication contraire, ni hébergement, ni repas. Le montant de la formation – lorsqu'elle excède une durée de deux journées – est à régler en deux fois :

1. un acompte d'un montant équivalent à la moitié du coût pédagogique à régler lors de la signature de la convention (*formations INTRA*) ou à réception de la convocation (*formations INTER*),
2. le solde du montant total (frais de déplacements éventuels compris) à réception de la facture après la formation.

☞ Absence et désistement pour les formations INTER

En cas de désistement de la part d'un participant moins de 2 semaines avant le début du stage, l'URIOPSS Bourgogne se réserve le droit de facturer des frais de gestion de dossier à hauteur maximale de 50 % (soit le montant de l'acompte versé lors de l'inscription).

Tout stage commencé est dû.

Il en va de même en cas de désistement le jour de l'ouverture de la formation.

☞ Documents justificatifs

Avant le début de la formation : envoi d'une convocation (formations INTER) ou d'une convention de formation en double exemplaire, dont l'un est à retourner signé à l'URIOPSS (formation INTRA).

A la fin de la formation : envoi des copies des feuilles de présence, d'une attestation individuelle d'assiduité en double exemplaire, d'une attestation globale d'assiduité (formations INTRA), d'une facture (équivalant à convention dans le cas des formations INTER) et, éventuellement, d'un bilan de stage.

Les formations peuvent être prises en charge par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA).

L'URIOPSS Bourgogne, une équipe à votre service

Animation du réseau – Conseil Technique : Catherine SERRE (03 80 68 47 22 / c.serre@uriopss-bourgogne.asso.fr)

Documentation – Site Internet : Christine DESCHAMPS (03 80 68 47 23 / c.deschamps@uriopss-bourgogne.asso.fr)

Secrétariat - Suivi adhérents – Formations : Marie HERNANDEZ-HOUPLINE (03 80 68 47 20 / m.houpline@uriopss-bourgogne.asso.fr)

Bénévole chargée des envois et du classement : Chantal GIRAULT